

EVALUATION PRELIMINAIRE MEDICO-PSYCHO-SOCIALE et PROFESSIONNELLE DE COURTE DUREE

afin de déterminer si la personne peut bénéficier de prestations de réadaptation professionnelle.



Formations professionnelles destinées aux personnes en situation de Handicap

LES POINTS CLEFS DE CETTE ACTION

Qui est concerné ?

- > Public en situation de handicap (avec RQTH et/ou en cours de demande)

Où cela se passe ?

- > Dans les locaux de l'ESRP ou hors les murs

Comment suis-je orienté ? :

- > Sur demande écrite de la MDPH

Comment demander cette évaluation auprès de la MDPH ?

- > Sur demande écrite d'une personne morale
- > Sur demande d'information de la personne physique par tout moyen écrit ou oral

Combien ça coûte et comment puis-je payer ?

- > La prestation est financée par la CPAM et donc gratuite pour le bénéficiaire.

Y a-t-il possibilité d'adapter la prestation en temps partiel ?

- > Oui

Puis je désigner une personne de confiance pour m'assister si besoin ?

- > Oui

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- Chargé de Mission en Insertion Professionnelle
- Educateur spécialisé
- Ergothérapeute
- Psychologue
- Médecin du travail
- Coordinateur de parcours.

PRÉALABLES INTITULÉ ET OBJECTIF

Evaluation préliminaire Médico Psycho Sociale & Professionnelle de courte durée afin de déterminer si la personne peut bénéficier de prestations de réadaptation professionnelle

« Mais c'est-à-dire ? » :

C'est une prestation de diagnostic, de premier niveau d'information et d'orientation, pluridisciplinaire pour les personnes en situation de handicap.

Si je suis le/l'accompagnateur(trice) référent(e) :

- Le cas échéant, je souhaite évaluer les risques et bénéfices du démarrage d'un accompagnement en réadaptation professionnelle.
- Je souhaite obtenir un premier niveau d'information sur réadaptation professionnelle.

Si je suis le/la bénéficiaire de la demande :

- Je souhaite avoir un avis pluridisciplinaire sur mon projet de réadaptation professionnelle.
- Je souhaite connaître les accompagnements existants dans le champ de la réadaptation professionnelle.
- Je peux faire la demande seul(e) et directement auprès de la MDPH.

DURÉE

C'est un forfait d'une journée par prestation, soit 7h.

DÉROULEMENT & MODALITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

1. Entretien téléphonique d'accueil préalable

- vérification des disponibilités de la personne.
- Définition des contenus et objectifs de chaque référence sous format d'entretiens individuels.
- Programmation des RDVs.

2. Déroulé des entretiens par référence : 1h

- Présentation et explication de la prestation; validation de l'accord éclairé du bénéficiaire, recueil adhésion oral ou écrit.

3. Minimum 4 entretiens pour les 4 références principales identifiés comme suit :

- Educateur spécialisé
- Psychologue clinicienne
- Médecin du travail
- Chargé de Mission en Insertion Professionnelle

4. Concertation et restitution : 2h

- Compte rendus et synthèses des entretiens
- Recommandations de l'équipe pluridisciplinaire
- Restitution et explication du bilan de diagnostic auprès du bénéficiaire et de la MDPH

SIÈGE

📍 28 rue de l'Aiguette, 31100 Toulouse
☎ 05 62 14 95 00 📠 05 62 14 95 95
@ accueil@ucrm.fr



Retrouvez-nous sur ucrm.fr